



**Budget d'austérité 2006 : une nouvelle attaque au
personnel, aux prestations et aux usagers
Grande manifestation de protestation
jeudi 24 novembre 2005, 17h30 Poste du Mont Blanc**

Chères et chers collègues,

Nous vous invitons à participer nombreux et nombreuses et à faire participer un maximum de collègues à la manifestation du 24 novembre. Il s'agit de reprendre la lutte contre un budget 2006, de nouveau d'austérité, qui pénalise une fois de plus le personnel sur le plan salarial, les usagers sur le plan des prestations, les postes de travail et les couches les plus défavorisées de la population. C'est du déjà entendu ? C'est toujours la même chose ? Oui, la politique de la majorité n'a pas changé. Elle s'en prend aux mêmes et, en proposant des mesures déjà refusées en votation populaire le 24 avril, elle ne fait même pas preuve d'originalité. Même si le Conseil d'Etat nouvellement élu présente une majorité historique de gauche, il ne faut pas oublier que c'est la majorité de droite du Grand Conseil qui décide le budget.

La manifestation du 24 novembre est importante pour dire notre opposition au projet de budget 2006. Elle est importante aussi car la lutte doit reprendre dans l'ensemble des services publics. Contre le budget d'austérité, mais aussi contre le démantèlement du statut, le gel des évaluations de fonctions et les attaques en vue sur les caisses de pensions.

1. Contre les blocages des salaires et la suppression de la prime de 30 francs pour l'assurance maladie

Le projet de budget 2006 prévoit de nouveau le blocage de l'annuité, le blocage de la progression de la prime de fidélité, une indexation à seulement 0,4% alors que pour compenser la perte de pouvoir d'achat elle devrait être à 1,6% et la suppression pure et simple de la prime de 30 francs mensuels pour l'assurance maladie.

A titre d'exemple, le blocage de l'annuité représente, en moyenne, une perte salariale annuelle de 1'252 francs pour un employé en classe 4, de 1'723 francs pour un employé en classe 13.

A titre d'exemple, le blocage de la progression de la prime de fidélité représente une perte salariale supplémentaire de 250 francs pour les classes 4 et de 360 francs pour les classes 13.

La suppression de la prime à l'assurance maladie représente une perte annuelle de 360 francs pour les actifs et aussi pour les retraité-e-s.

La limitation à 0,4% de l'indexation représente une perte de 480 francs pour une classe 4 et de 700 francs pour une classe 13.

2. Contre le gel des évaluations de fonction

En plein été, le Conseil d'Etat a décidé de rendre caduques toutes les évaluations de fonction. Et ce jusqu'à l'entrée en vigueur d'un nouveau système d'évaluation en 2009. De nombreux groupes professionnels se voient ainsi pénalisés. Ceux qui avaient une analyse en cours ne connaîtront pas les

résultats, d'autres qui s'apprêtaient à déposer une demande se voient barrer la route. D'autres connaissaient déjà le résultat, mais l'entrée en vigueur ne se fera pas. Cette mesure montre un grand mépris pour le contenu du travail, les efforts et les responsabilités qui découlent de l'évolution incessante dans bien des métiers.

3. Contre les attaques aux chômeurs-euses, aux invalides, aux retraités-e-s et aux assurés-e-s maladie

Le budget 2006 prévoit de faire 12,3 millions d'économies sur le dos des chômeurs-euses en réduisant la rémunération qu'ils reçoivent lorsqu'ils effectuent des occupations temporaires cantonales. Il s'agit d'une réduction moyenne annuelle de 6'000 francs pour les 2000 personnes concernées.

Le budget 2006 reprend une mesure refusée en votation populaire le 24 avril. Il s'agit de celle qui vise à économiser 22 millions en alignant les prestations complémentaires pour les personnes à l'AI sur celle de l'AVS. Cette mesure représente une réduction moyenne de l'ordre de 300 francs mensuels pour les personnes concernées.

Pour trouver de nouvelles recettes, le budget prévoit des modifications des déductions fiscales en supprimant les déductions supplémentaires pour les rentes AVS. 72,5 millions en ponctionnant le revenu des retraité-e-s. Aussi, la déduction de la prime assurance maladie sera limitée à hauteur de la prime cantonale moyenne. 38,3 millions de "recettes" en

alourdissant la facture assurance maladie de nombreux-eux assurés-e-s et des familles.

4. Contre les réductions de postes et des subventions

En matière de postes, il ne faut pas oublier que le nombre n'augmente pas depuis plusieurs années dans certains secteurs alors que la population genevoise augmente et certains besoins sociaux également. Il ne faut pas non plus oublier que les départs en Plend ne sont pas remplacés durant 6 mois. La "réduction technique linéaire" bloque les engagements suite à des départs et ceux-ci se font de plus en plus tard. Ni oublier qu'en cours d'année 2005 des diminutions de 0,4 % des postes ont été demandées par l'ancien Conseil d'Etat tant à l'Etat que dans le secteur subventionné. Le budget 2006 prévoit de nouveau une réduction de 0,4% des postes à l'Etat et dans le secteur subventionné. Il prévoit également pour le secteur subventionné, une réduction des dépenses générales des institutions. Comme celles-ci ont déjà été réduites à l'essentiel, le risque est bel et bien que les économies soient cherchées une fois de plus sur les postes. De grignotage 2005 en grignotage 2006, si l'on cumule les différentes mesures qui pèsent sur les postes, il s'agit bel et bien d'environ 600 postes qui passeront à la trappe entre l'Etat et le secteur subventionné.

Les subventions ne seront pas augmentées ou de très peu pour certaines institutions. Elles sont carrément diminuées dans d'autres : 30 millions en moins pour les HUG, 6,4 millions en moins pour les EMS, 1,3 millions en moins pour l'aide et les soins à domicile.

5. Contre le démantèlement du statut

Le projet de loi de la droite pour démanteler le Statut de la fonction publique a été validé par la commission

du Grand Conseil. Il est donc prêt à passer en plénière. Nul doute qu'avec la majorité actuelle, il passera comme une lettre à la poste. En mai 2005, le Cartel Intersyndical a déposé une pétition munie de 15'000 signatures de membres du personnel des services publics et secteur subventionné contre ce projet. Que contient le projet ? Il abolit la nomination et les protections contre le licenciement individuel et collectif. S'il devait passer, tous les fonctionnaires seraient licenciés et réengagés à des conditions nouvelles. En lieu et place de la grille et des mécanismes salariaux actuels, il introduit la notion de salaire minimum qui doit tenir compte des salaires servis dans le secteur privé et des augmentations individuelles en fonction des résultats et performances mesurées une fois par an par le supérieur hiérarchique. C'est ce que l'on appelle le salaire au mérite. Les plus attaqués par le projet de loi sont les basses classes des services publics. La droite veut aligner les salaires du public sur ceux du privé : diminuer les bas salaires et augmenter les salaires des cadres. Le projet de loi de la droite supprime également la notion de durée maximale du travail à 40 heures par semaines, la durée des vacances à 5 semaines, etc. Il préconise des conventions collectives par secteur ou par profession. Ces notions pourraient ainsi varier d'un secteur à l'autre ou entre collèges de professions différentes.

6. Contre les attaques aux retraites et aux caisses de pensions

Plusieurs projets de loi prévoient aussi de s'attaquer aux retraites et aux caisses publiques de pensions : projet de fusion CEH-CIA, passage de la primauté des prestations à la primauté de cotisations, remise en cause du financement actuel, élévation à 58 ans de l'âge auquel on peut demander le Plend.

Autant de sujets et de raisons pour se mobiliser et participer toutes et tous

à la Grande Manifestation

de protestation contre le projet de budget 2006

Jeudi 24 novembre 2005

**Rendez-vous dès 17h30
devant la Poste du Mont Blanc
Manifestation jusqu'à la rue de l'Hôtel-de-Ville**